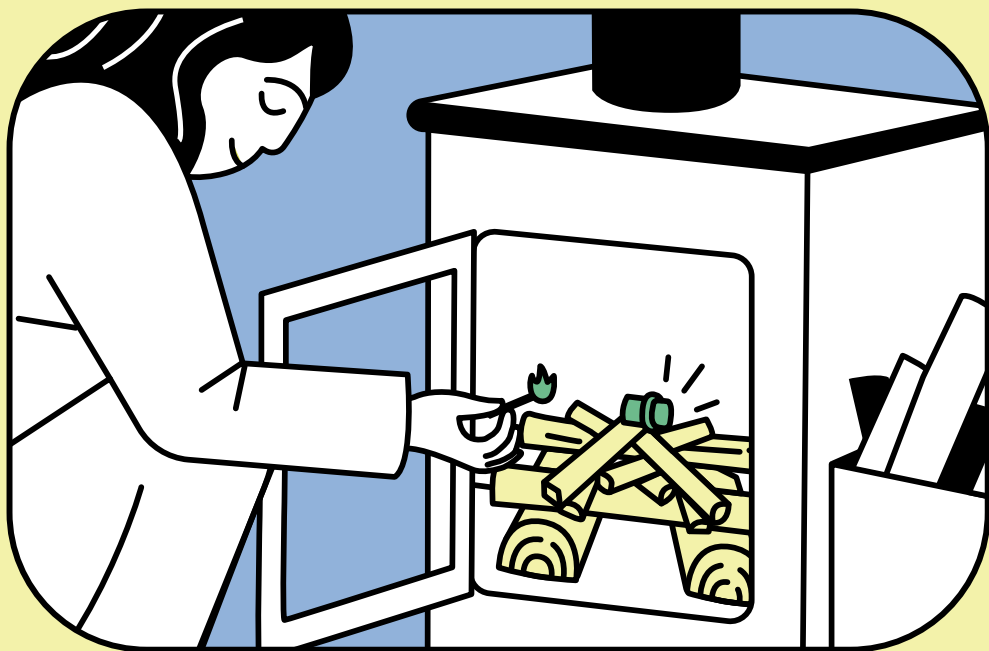


Et vous,
allumez-vous
votre feu
par le haut ?



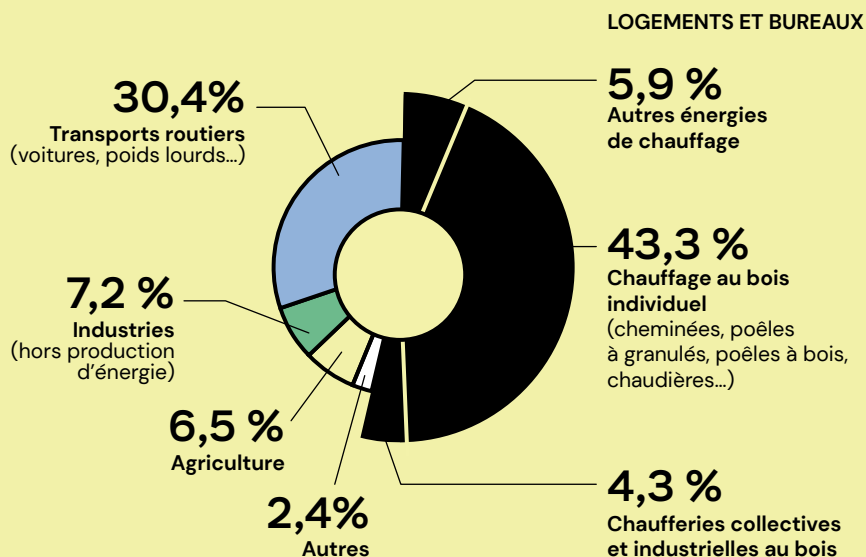
Bien se chauffer au bois pour
moins polluer, ça s'apprend grâce
à 10 conseils à suivre !

Bien se chauffer au bois pour moins polluer, ça s'apprend !

Se chauffer au bois, c'est profiter d'une chaleur agréable et conviviale, tout en utilisant une ressource renouvelable et souvent économique.

Mais le chauffage au bois est aussi une des principales sources de pollution de l'air. Une mauvaise combustion est à l'origine d'une production importante de particules fines, les $PM_{2,5}$, qui pénètrent dans les poumons et peuvent avoir des effets néfastes sur la santé.

SOURCES DES EMISSIONS DE PARTICULES FINES
DANS L'AIR SUR LE TERRITOIRE DE RENNES MÉTROPOLÉ¹



UN IMPACT FORT SUR LA SANTÉ

En France, 40 000 décès² prématurés par an sont dus à l'exposition aux particules fines PM_{2,5}³, soit une perte de 8 mois³ d'espérance de vie.

Dans la métropole rennaise, cela correspond à l'équivalent de 127 décès⁴ prématurés.

LA BONNE NOUVELLE ?

Avec un bois de qualité, un appareil bien entretenu et quelques gestes simples, il est possible de :



Produire plus
de chaleur



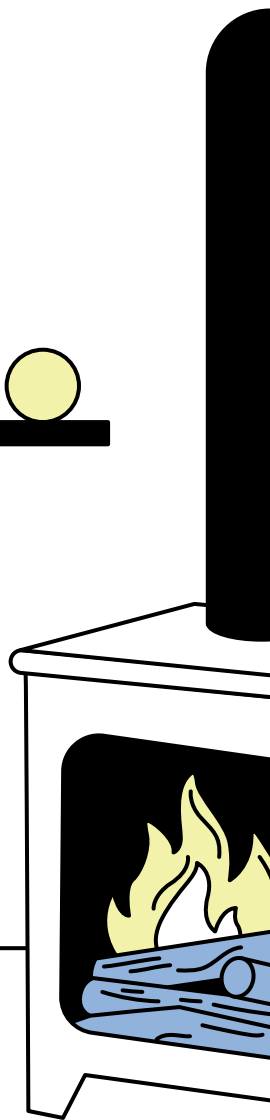
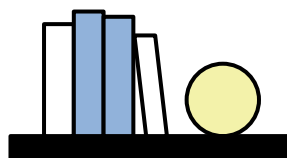
Émettre moins
de polluants



Consommer
moins de bois



Préserver la
qualité de l'air
et notre santé



¹ Données ISEA 2025 (Inventaire Spatialisé des Émissions Atmosphériques) – Air Breizh

² Source : Santé Publique France (SPF)

³ Source : Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

⁴ Source : Étude EQIS 2025 – EHSP – Préfecture d'Ille-et-Vilaine

Bien choisir et préparer son bois

CONSEIL N°1

Choisir un bois de bonne qualité

- Utiliser exclusivement du bois destiné à la combustion.
- Privilégier les essences de bois suivantes :
 - pour l'allumage : bois tendre (cagette de peuplier, bouleau) ou allume-feu à base de bois,
 - pour les flambées : feuillus durs (chêne, hêtre, charme, etc.).
- Utiliser du bois sec ou « prêt à l'emploi » avec un taux d'humidité inférieur à 23 % qui permet de réduire au moins par 2 les émissions de particules fines.
- Ne pas brûler de bois traités ou peints, de palettes, de charbon ou de déchets car ils contiennent des substances toxiques.
- Pour l'achat de bois, privilégier un professionnel garantissant un bois de qualité.

CONSEIL N°2

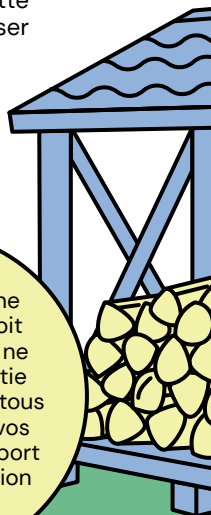
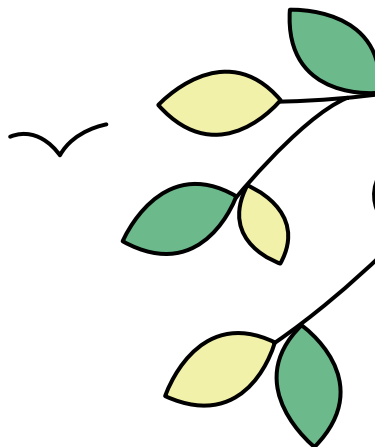
Prévoir un stockage adapté

- Stocker le bois à l'abri de l'humidité, dans un espace bien ventilé, pendant 12 à 18 mois après la coupe avant de l'utiliser. Les bûches doivent être disposées sur des palettes ou des tasseaux pour favoriser une aération par le dessous et éviter qu'elles ne pourrissent.
- Stocker les plaquettes et les granulés dans un local sec et bien ventilé, sans contact direct avec le sol (sur une palette par exemple), et les utiliser de préférence dans l'année suivant l'achat.



Si vous utilisez une bâche, celle-ci doit être respirante et ne couvrir que la partie haute du tas. Dans tous les cas, disposez vos bûches sur un support permettant l'aération par le dessous.

Une aération
par le dessous



Bien allumer et entretenir son installation

CONSEIL N°3

Préparer son bois

- Préférer du bois fendu, idéalement avant son stockage.
- Rentrer le bois 24h à 48h avant de le brûler, pour qu'il soit bien sec.

Un abri couvert, idéalement contre un mur

Des bûches fendues avec peu d'écorce

Un espace bien ventilé

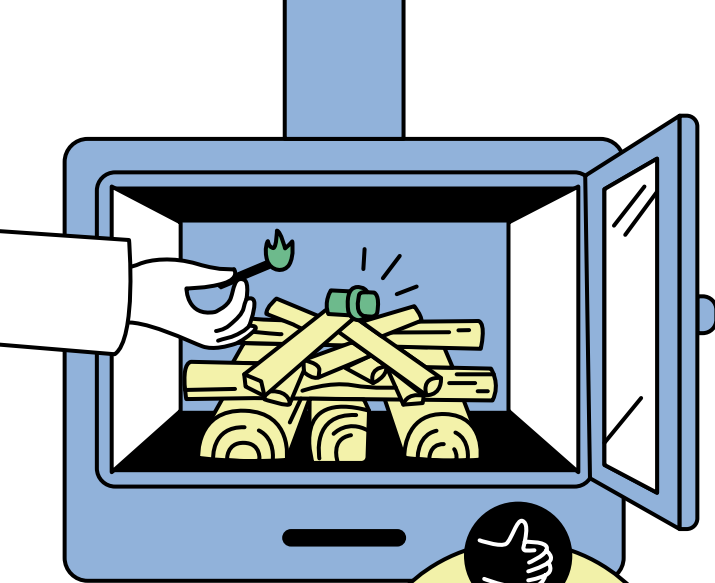
CONSEIL N°4

Allumer votre feu par le haut

- Empiler les bûches fendues en positionnant les plus grosses en dessous jusqu'aux plus petites au-dessus.
- Déposer tout en haut le bois d'allumage (en petits morceaux) ou un allume-feu (sans produit pétrolier).
- Ouvrir au maximum les clapets d'arrivée d'air.
- Allumer le feu par le haut.



Éviter l'utilisation de papier journal pour allumer le feu : il dégage de la suie et des cendres volantes qui encrassent le conduit et la vitre en quelques flambées.



L'allumage par le haut réduit de 30 à 50 % les émissions de particules fines à l'allumage, tout en consommant moins de bois et en améliorant la combustion.

CONSEIL N°5

Entretien la flambée

- Ajouter du bois quand il reste un bon lit de braises.
- Privilégier des recharges régulières plutôt qu'un chargement trop important du foyer.
- Adapter l'arrivée d'air à l'aide des clapets : ni trop, pour éviter que les flammes soient aspirées vers le conduit et que la température ne devienne trop élevée, ni trop peu, pour limiter l'encrassement de la vitre et la production de fumées.

CONSEIL N°6

Entretien régulièrement votre équipement de chauffage au bois

Vider le bac à cendres, nettoyer la vitre, contrôler les joints et pièces visibles.

CONSEIL N°7

Faire appel à un professionnel

Pour l'entretien annuel et le ramonage du conduit d'évacuation des fumées (1 à 2 fois par an selon police d'assurance).

Le professionnel délivre un certificat pouvant être demandé par l'assurance en cas d'incident.

Bien s'équiper et adopter les bons réflexes

CONSEIL N°8

Privilégier les équipements performants et bien dimensionnés

Avant l'achat d'un nouvel appareil, se renseigner sur son rendement énergétique et ses émissions polluantes. Les appareils labellisés Flamme Verte ou équivalent garantissent les meilleures performances.



Pour plus d'infos :

→ Site internet de l'ADEME ademe.fr

→ Conseiller France Renov' / ALEC
0 800 000 353

→ Vendeurs et installateurs professionnels d'équipement

CONSEIL N°9

Éviter de faire du feu les jours de pic de pollution de l'air s'il y a un autre mode de chauffage dans votre logement

Informez-vous sur le site d'Air Breizh et téléchargez l'application AerMine pour recevoir les alertes en cas d'épisode de pollution.

CONSEIL N°10

Pas de brûlage à l'air libre

Brûler du bois ou des déchets verts (tontes de pelouse, taille des arbres et arbustes, feuilles mortes, etc.) dans son jardin est formellement interdit (arrêté préfectoral du 20 avril 2015), du fait de la gêne occasionnée au voisinage, de l'impact sur la pollution de l'air et des risques de propagation d'un incendie.

Pour aller plus loin

Retrouvez toutes les informations et les conseils pratiques sur

rm.bzh/chauffage-bois

